

**Bienvenue au KARATE ETIOLLES-TIGERY
pour cette saison 2023-2024**



Dossier inscription

Section BABY KARATE



Fiche d'inscription | Tarifs | Lieux et horaires par section | Documents à fournir
Règlement intérieur



<https://www.karate-etiolles-tigery.com/>



club@karate-etiolles-tigery.com



06 95 75 28 10 / 01 69 89 31 47

PHOTO

Fiche inscription section **BABY-KARATE**

NOUVEL ADHÉRENT.

OUI

NON

Cadre réservé à l'administration

Cotisation : Chèque Espèce Coupon sport ANCV Pass'SPORT

Document à fournir : Licence Photo Attestation médicale Enveloppe timbrée

Comment avez-vous connu le club ? (entourer ce qui convient

Site Réseaux sociaux Flyer Google. Relation Autre

E-MAIL (EN MAJUSCULE)

.....
(Attention FREE refuse la réception des envois groupés. Il est conseillé de créer une adresse GMAIL)

NOM - Prénom de l'enfant

Date de naissance

Adresse.....

Nom du père Téléphone : :.....

Nom de la mère :Téléphone : :.....

Attestation comite d'entreprise

OUI

NON (elle vous sera transmise par e-mai)

A SIGNER OBLIGATOIREMENT

Je soussigné(e) **NOM****PRÉNOM**

**Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur
et accepte l'ensemble des conditions d'adhésion au KARATE ETIOLLES-TIGERY**

* rayez la mention inutile

*autorise / n'autorise pas **mon enfant à pratiquer son sport au KARATE ETIOLLES-TIGERY pour la saison en cours.**

*autorise / n'autorise pas mon enfant à rentrer par ses propres moyens à la sortie des cours.

*autorise / n'autorise pas l'équipe médicale à effectuer les soins nécessaires à la pathologie et à faire transporter mon enfant vers un établissement sanitaire si besoin

*autorise / n'autorise pas le club à publier les photos /vidéos prises pendant les cours, compétitions, stages et manifestation sur le site du club ou réseaux sociaux

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et accepte l'ensemble des conditions d'adhésion au KARATE ETIOLLES-TIGERY .

Le :

Signature

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ et L'ACCÈS AU COURS IMPOSSIBLE

AUCUN REMBOURSEMENT

DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT AU PROCHAIN COURS

- ✓ Fiche d'inscription complétée
- ✓ Règlement (chèque à l'ordre de Karaté Etiolles-Tigery ou Espèces)
- ✓ Attestation médicale remplie
- ✓ Licence complétée (Document joint avec ce dossier)
- ✓ Enveloppe timbrée (Tout document qui doit être tamponné par le club sera transmis par courrier)
- ✓ 2 photos (1 seule pour les anciens élèves)

Pour les coupons-sport ANCV, + 2 % du montant des coupons vous seront demandés, payable en espèce (Frais demandés à l'association par l'organisme pour chaque cotisation)

SAMEDI 11H-11H45

Dojo de la Halle sportive
Rue de l'Orme à Desselay, TIGERY

TARIF 200€

(Licence / Adhésion / Cotisation)

Aucune cotisation remboursée

Matériel d'entraînement obligatoire :

- Kimono de karaté (avec élastique à la taille) + ceinture
- Gants de karaté



RÈGLEMENT INTERIEUR DU KARATE ETIOLLES-TIGERY

Article 1 : APPLICATION :

Le présent règlement intérieur établit les principes de fonctionnement de l'association, et il s'applique à tous les membres actifs, leur étant contraignant. Ce document est mis à la disposition de tous les adhérents au moment de leur inscription et ces derniers doivent le valider en signe d'acceptation.

Article 2 : COTISATION

La cotisation est composée de l'adhésion au club, la licence à la F.F.Karaté et d'une cotisation annuelle. Les cotisations doivent être impérativement réglées entièrement à l'inscription. **Le départ, l'absence ou l'exclusion d'un adhérent, en cours de saison, ne pourra donner lieu à aucun remboursement total ou partiel de la cotisation versée au club**

Article 3 : INSCRIPTION

L'adhérent doit obligatoirement fournir les documents demandés dans le dossier d'inscription dès son 2ème cours.

Une séance d'essai peut être proposée pour les nouveaux adhérents. Ensuite, le futur adhérent devra payer la cotisation complète et fournir le dossier d'inscription. **Les dossiers incomplets à l'inscription seront rejetés. Le club se réserve le droit d'interdire l'accès aux cours aux personnes en défaut jusqu'à l'obtention de ces documents.**

Article 4 : RESPONSABILITE

La responsabilité de l'enseignant s'exerce uniquement pendant les heures du cours auquel l'adhérent est inscrit. Le Club ne pourra être tenu responsable d'un accident avant ou après le cours. Les parents sont tenus de vérifier de la présence du professeur avant de les laisser leurs enfants. Durant le cours, tout adhérent souhaitant quitter le tatami devra demander la permission au professeur. Pour une meilleure qualité d'enseignement, nous demandons aux parents de ne pas assister au cours des enfants, ceux-ci étant perturbés dans leur concentration, essentielle dans les arts martiaux et dans toute activité éducative.

Article 6. TENUE ET HYGIÈNE DU KARATEKA

Pour pratiquer le karaté, il est indispensable de se vêtir d'un karaté-gi. Il doit être blanc et propre. Il ne doit pas y avoir d'ourlets visibles ou repliés. Les pieds et les mains doivent être propres. Les ongles des mains et des pieds doivent être coupés court. Le port des bijoux est formellement interdit pendant les cours. Les cheveux doivent être attachés à l'aide d'un bandeau ou d'un élastique. Les barrettes sont interdites. Il est interdit de consommer des boissons ou des aliments (chewing-gum, bonbons...) sur le tatami ou dans les vestiaires.

Article 7. PERTE ET VOL AU SEIN DU DOJO

Le club décline toute responsabilité pour tout objet oublié, égaré ou dérobé à l'intérieur et à l'extérieur du dojo. Il appartient à chaque adhérent de surveiller ses affaires et de ne rien oublier dans les vestiaires ou dans les salles d'entraînement.

Article 8. RESPECT DES RÈGLES ET EXCLUSION

Les enseignants peuvent exclure ponctuellement ou définitivement tout adhérent perturbateur ou non respectueux des règles, sans remboursement de cotisations.

Article 9. LES COMPÉTITIONS

Pour participer à une compétition, il est indispensable d'être au moins dans sa deuxième année de pratique du karaté et d'avoir été invité par le professeur à y participer. Une autorisation parentale est obligatoire pour les enfants mineurs. Aucun adhérent n'est obligé par le club à se rendre à une compétition. L'adhérent, s'étant inscrit volontairement, s'engage à faire tout le nécessaire pour y participer par respect pour le club et les organisateurs de la compétition.

Les frais d'inscription et de déplacement sont à la charge des parents.

Article 9. HORAIRES ET ABSENCES

Les cours sont dispensés toute l'année à l'exception des vacances scolaires et des jours fériés. Les cours commenceront et finiront aux heures prévues. Pour le bon déroulement des cours, les karatékas doivent respecter les horaires. Ils devront être prêts quelques minutes avant le début du cours. Les adhérents qui arriveront en retard ne seront pas acceptés à la séance.

Les cours du samedi peuvent être annulés pour des événements sportifs (compétitions) ou des manifestations diverses (Démonstration, événement Club) et non remplacées.

Article 10 : PASSAGE DE GRADE

Le passage de grade est un examen. Les professeurs peuvent décider que l'adhérent ne se présente pas à l'examen (absence, manque de discipline, niveau jugé trop juste). La carte de club fournie gratuitement à l'enfant lors de son premier passage, doit obligatoirement être présentée à chaque passage de grade si l'enfant veut passer l'examen. La perte ou détérioration de la carte coûtera 2 € à l'adhérent.

Il ne sera toléré aucun spectateur ou parent pendant le passage de grades. Il est organisé une ou deux fois par saison sportive.

Annexe n°1 :

« ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3)

« QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon Ton âge : _____ ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis l'année dernière	OUI	NON
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

**ATTESTATION DE REPONSE AU CONTENU DU QUESTIONNAIRE RLLATIF A L'ETAT DE SANTE
DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE OU
DE L'INSCRIPTION A UNE COMPETITION**

LICENCIÉ MINEUR

Je soussigné(e) _____

exerce l'autorité parentale sur _____

atteste avoir complété conjointement avec mon enfant l'ensemble du « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur » situé à l'ANNEXE II-23 (article A. 231-3 du code sport) et avoir conjointement répondu **négativement** à l'ensemble des items présentés.

Date et signature (de la personne exerçant l'autorité parentale) :

PLANNING CLUB

	ETIOLLES	TIGERY	ST PIERRE DU PERRY
LUNDI	TRAINING COMBAT Adulte 19H-20H		
	KARATÉ Ados-adultes 20H-21H15		
MARDI	KARATÉ ENFANT 18H-19H 6-9 ans 19H-20H 10-14 ans	FULL CONTACT ENFANT 18H-19H dès 10 ans	
	BODY-COMBAT Adulte-Ados 20H-21H	KARATÉ Ados-adultes 19H-20H FULL-CONTACT K-MIX Adulte 20H-21H30	
MERCREDI	KARATÉ Adulte-Ados GOSHIN JUTSU 20H-21H15	KARATÉ ENFANT 14H30-15H45 6-9 ans 15H45-17H 10-14 ans	
JEUDI	KARATÉ ENFANT 18H-19H 6-9 ans 19H-20H 10-14 ans		KARATÉ ENFANT 18H-19H 6-11 ans
	KARATÉ ADULTE marrons & noires 20H-21H		KARATÉ Ados-adultes dès 12 ans 19H-20H30
VENDREDI	FULL-CONTACT Adulte 19H30-21H	KARATÉ ENFANT 18H-19H30 6-10 ans	
SAMEDI	FULL-CONTACT K-MIX Adulte 19H30-21H	CROSS-TRAINING Adulte-Ados 9H30-10H30 BABY-KARATE 11H-11H45	
	KARATÉ dès 10 ans 14H-15H30 (sur sélection)	KARATÉ ENFANT 14H30-15H30 6-10 ans KARATÉ ADULTE 15H30-16H30	

LIEUX DES SÉANCES DE COURS

ETIOLLES : Maison des arts martiaux Etiolles, Route de Jarcy, 91450

TIGERY : Dojo de la Halle sportive, Avenue de l'Orme À Desselay,

SAINT-PIERRE DU PERRY : Dojo du Complexe Lachenal 4 Avenue Louis Lachenal